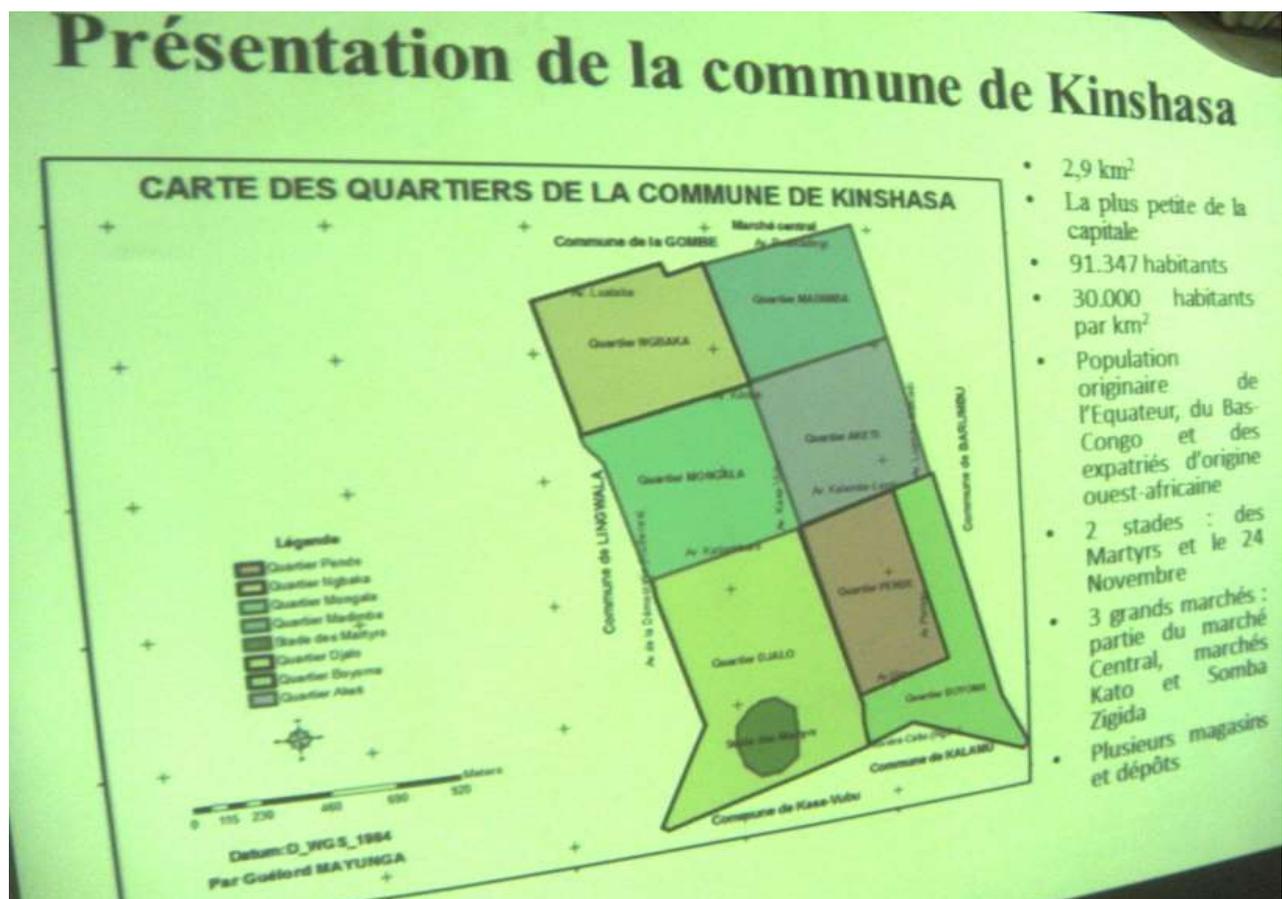




**Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice,
« RRSSJ »**

ASBL de droit congolais, doté de la Personnalité Juridique aux termes de l'Arrêté Ministériel n°767/CAB/MIN/J&DH/2012 du 18 avril 2012

Rapport général de la participation de la Société Civile à la mise en œuvre de la Police de Proximité, dans la Commune de Kinshasa



Octobre 2011 – Juillet 2014

I. INTRODUCTION

La doctrine de Police de Proximité est expérimentée dans la Commune de Kinshasa, dans le cadre du processus de mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale Congolaise. L'intervention des parties prenantes se fait autour du Projet COREKIN [Commissariat de Référence de Kinshasa], avec l'appui technique et financier de la Mission européenne de Police [EUPOL-RDC].

L'implication de la Société Civile dans la mise en œuvre du Projet COREKIN remonte en septembre 2011, avec l'élaboration d'une cartographie des acteurs locaux, confiée à une équipe de Consultants nationaux, tous membres du Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice [RRSSJ].

Quinze Organisations de la Société Civile furent alors identifiées comme Points Focaux manifestant un intérêt pour les questions de sécurité et impliqués sur terrain, au contact des populations des sept quartiers de la Commune de Kinshasa. Il s'en est suivi, du 12 au 14 octobre 2011, une session de renforcement des capacités des représentants des associations identifiées sur les généralités de la réforme de la Police.

La cartographie de la Société Civile de la Commune de Kinshasa a été finalisée et publiée en mai 2012.

II. DEROULEMENT DES ACTIVITES

A. FORMATIONS

Le séminaire de formation des acteurs de la Société Civile sur la réforme de la Police, organisé en octobre 2011, est la toute première session de renforcement des capacités du genre, dans la Commune de Kinshasa. Il a permis d'engager le dialogue entre la Police et les membres de la Société Civile locale.

Plusieurs autres sessions de formation ont été réalisées par la suite. Il s'agit notamment de :

1) *7 mai 2012 : formation sur la réforme de la Police en RDC*

Formation des sensibilisateurs sur les enjeux et les options fondamentales de la « Gouvernance Sécuritaire », de la « Réforme de la Police en RDC », de la « Loi portant organisation et fonctionnement de la Police Nationale Congolaise », le « Rôle de la Société Civile dans la réforme du secteur de la sécurité » et sur le « Concept de Police de Proximité ».

Cette session a connu l'animation des experts du Comité de Suivi de la Réforme de la Police [CSRP], du RRSSJ et de la Mission EUPOL ; avec pour objectif de permettre aux participants de maîtriser les concepts susmentionnés afin de favoriser leur participation aux différents cadres de concertation,

préconisés dans la mise en œuvre de la Police de Proximité [recherche de solutions globales aux problèmes d'insécurité de la Commune...].



Hôtel Invest: les acteurs de la Société Civile de la Commune de Kinshasa en plein travail en groupe [Photo RRSS]

2) 09 au 13 juillet 2012 : séminaire de formation sur la Police de Proximité

Un séminaire sur la Police de Proximité dans la Commune de Kinshasa a été organisé, dans la perspective de l'institutionnalisation des Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité [CLSP]. Les participants sont des acteurs étatiques et non étatiques représentant l'Administration Communale, la magistrature locale et les policiers membres du COREKIN et ceux du District de Lukunga, la Magistrature, la Société Civile...

C'est au cours de ces assises que la brochure intitulée « *Méthodologie du cycle de la politique criminelle et recommandations du séminaire sur la Police de Proximité dans la commune de Kinshasa* » a été diffusée par EUPOL-RDC. Les séminaristes se sont rapprochés en vue d'envisager, entre autres, dégager les priorités ainsi que les projets locaux de sécurité, la mise en œuvre des projets locaux de sécurité et leur évaluation.

3) 09 au 20 décembre 2013 : formation en théâtre participatif

20 personnes dont 6 policiers du Commissariat de Référence de Kinshasa et 14 acteurs de la Troupe théâtrale COREKIN ont été formées en théâtre participatif, sous la supervision d'un expert-formateur de l'ONG Search for Common Ground. Les techniques apprises leur ont permis de cerner la meilleure façon d'instaurer le débat avec le spectateur, en le plaçant au centre de l'action et en l'invitant à y participer.

Des descentes sur le terrain ont été effectuées dans le but de recueillir des données puisées dans les réactions du public, face à un sujet donné, et de les adapter aux messages à transmettre.

Cette formation a également favorisé la validation des messages existants [auxquels se sont ajoutés les nouveaux], l'adaptation de ces messages au public-cible [habitants de la commune de Kinshasa], etc.

4) 10 avril 2014 : formation des « Relais Communautaires »

130 personnes, dont 105 habitants de la Commune de Kinshasa, identifiés dans le cadre du « zonage » des quartiers de la Commune ont pris une part active à la séance de renforcement des capacités sur la « *Dynamique Communautaire*¹ – DYCOM – », organisée RRSSJ, avec l'appui de la mission EUPOL-RDC.

La formation a consisté en une mise à niveau de ces nouveaux Relais Communautaires sur la réforme de la Police en général et le concept de la Police de Proximité en particulier, les outils de redevabilité de la Police Nationale Congolaise (PNC), etc. Elle s'est articulée autour des interventions des délégués du CSRP, du RRSSJ, de l'Inspection Générale de la PNC et du COREKIN.

Les 15 acteurs de la Société Civile, trois membres de la Troupe théâtrale du COREKIN ainsi que les 7 agents de quartier du COREKIN, formés par la Mission EUPOL, ont été associés à cette formation afin de renforcer leurs liens avec les habitants de leurs quartiers respectifs et de contribuer ainsi aux échanges.

Les 105 nouveaux membres ont été identifiés à l'issue du « zonage » par les 15 acteurs de la Société Civile de la Commune de Kinshasa, des 7 quartiers de la Commune, dans le cadre de la mise en œuvre de la « **Dynamique Communautaire** ».

5) 23 au 24 avril 2014 : formation des journalistes

15 professionnels des médias² dont deux délégués de la Presse de la Police [une femme et un homme], disposant d'un pré requis sur la réforme du secteur de sécurité, ont suivi une formation de deux jours dont l'objectif était de : renforcer l'implication des professionnels des médias dans la mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale, en particulier l'implémentation de la doctrine de Police de Proximité à Kinshasa.

¹ La DYCOM est une méthodologie de préparation des communautés locales proposée et expérimentée par le RRSSJ, dans le cadre des expériences pilotes du Programme SSAPR [Redevabilité du Secteur de Sécurité et Réforme de la Police]. Elle vise à impliquer efficacement les habitants des quartiers divisés en Zones Communautaires, dans le processus de gestion de leur sécurité. Un document intitulé : « **Approche dynamique d'implication des communautés de base dans la mise en œuvre de la Police de Proximité en RDC** » a été adopté et validé par les parties prenantes, au cours d'un atelier, tenu Secrétariat Exécutif du CSRP, le 08 octobre 2013.

² 7 journalistes de l'audiovisuelle, 6 de la presse écrite et 2 autres de la Presse de la Police Nationale Congolaise.

Les facilitateurs de la formation étaient des représentants du BCN-RRSSJ, du CSRP [précisément un Expert du Groupe de Travail « Cadre Légal »], de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise [IG-PNC], de « Freedom for Journalist » : ONG de défense des droits des journalistes et du Programme SSAPR [CCOSS et Composante Redevabilité Externe].



Salle de réunions du BCN-RRSSJ : attention soutenue des journalistes, lors des exposés sur la réforme de la Police Nationale Congolaise [Photo RRSSJ]

A l'issue des interventions³ des facilitateurs, de réflexions collectives et de fructueux échanges, les professionnels des médias ont pu identifier des actions à mener, notamment la réalisation de :

- 1) émissions radiodiffusées et télévisées ;
- 2) ateliers médiatisés ;
- 3) documentaires ;
- 4) spots ;
- 5) saynètes explicatives...

En guise de procédés, il a été noté ce qui suit :

- le but de l'existence de la Police ;
- la présentation des missions traditionnelles de la Police ;
- les causes endogènes et exogènes justifiant la réforme entamée ;

³ Les sujets suivants ont été abordés au cours de cette session de formation : Rappel sur l'implication des parties prenantes, en particulier la contribution ainsi que le rôle de la Société Civile ; Les structures de la Police Nationale Congolaise [y compris la nomenclature des grades au sein de la Police Nationale] ; La mission et le rôle de l'Inspection Générale de la PNC ; Les cadres de concertations pour la mise en œuvre de la Police de Proximité, en particulier les Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité [CLSP] et la Dynamique Communautaire ; Le traitement – par les professionnels des médias – des informations/données liées aux questions de sécurité publique.

- la gestion même de la réforme en cours ;
- le début de l'interaction...

6) 04 au 05 juin 2014 : formation au profit des membres du CLSP de la Commune de Kinshasa

Un atelier de formation a été organisé, les 4 et 5 juin 2014 à la Maison de France, à l'attention des membres du futur Conseil Local pour la Sécurité de Proximité de la Commune de Kinshasa. L'Administration communale y a été valablement représentée, avec la participation du Bourgmestre et de son Adjoint.

Le Commandant de COREKIN, des membres du CSRP et celui de la Cellule d'Appropriation et de Mise en Ouvre [CAMO], deux Officiers du Ministère Public du Tribunal de Grande Instance de la Gombe, quatre nouveaux Commandants des sous-commissariats du COREKIN, des délégués du monde universitaire, des acteurs de la Société Civile dont deux délégués au CLSP et leurs suppléants... ont été également comptés parmi les participants.



Le Bourgmestre de la Commune de Kinshasa [au centre], entouré des participants à l'atelier de formation des membres du futur Conseil Local pour la Sécurité de Proximité de la Commune de Kinshasa [Photo RRSSJ]

Cet atelier a permis de mettre en relation les principaux intervenants du futur CLSP, de les sensibiliser à l'organisation, au fonctionnement et au rôle du CLSP. Il a été aussi question de renforcer les capacités des intervenants à tenir des réunions et à gérer leurs conflits, en prélude de la convocation et de la tenue de la toute première réunion du CLSP de la Commune de Kinshasa.

Pendant deux jours, l'échange d'informations et d'expériences a tourné autour de la gouvernance sécuritaire, de la notion de service public, du Décret n°13/041 du 16 septembre 2013, portant création et fonctionnement du CLSP, du diagnostic de sécurité, des techniques de réunion et du cycle de la politique criminelle.

L'atelier a bénéficié de l'appui technique des experts du Programme SSAPR, de la Police des Nations unies [UNPOL], d'EUPOL. Il a eu comme objectifs de :

1. Mettre en relation les principaux intervenants du CLSP, acteurs publics et représentants de la Société Civile, ainsi que les partenaires publics et privés capables de contribuer aux activités du CLSP, et les sensibiliser à l'organisation, au fonctionnement et aux attendus du CLSP.
2. Renforcer les capacités des intervenants à tenir des réunions et à gérer leurs conflits afin de parvenir de façon concertée à réaliser le diagnostic local de sécurité partagé, à déterminer les priorités en matière de tranquillité, salubrité et sécurité publique, à définir des projets locaux de sécurité et à suivre la mise en œuvre du Plan Local de Sécurité de Proximité.
3. Faciliter la convocation et la tenue du CLSP de la Commune de Kinshasa.

B. INTERACTION AVEC LES ACTEURS ETATIQUES DE LA COMMUNE DE KINSHASA

La Société Civile interagit avec les acteurs étatiques de la Commune de Kinshasa. Au fil du temps, le partenariat est renforcé avec le Bourgmestre et ses collaborateurs, la Police, les Chefs de quartier et de rue.

Ces parties prenantes sont régulièrement associées – à des degrés différents – aux activités planifiées et exécutées par les Acteurs de COREKIN.

Des moments de flottement, enregistrés ça et là, ont été dû, en majeure partie, par l'insuffisance d'information sur l'état d'avancement de la réforme de la Police Nationale, les principes, normes et directives de la Police de Proximité, etc.

C. SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES DE BASE

12 mars 2013: Les autorités politico-administratives ont procédé au lancement officiel de la campagne de sensibilisation de la population de cette commune sur la « Police de Proximité ». Cette activité, sollicitée par les acteurs clés de la société civile de la Commune de Kinshasa, a été organisée avec l'appui d'EUPOL-RDC.

C'est à ce titre que la sensibilisation des communautés de base sur la Police de Proximité et la réforme de la Police Nationale s'est déroulée par étapes, allant des séances d'animation populaire à des rencontres avec des groupes structurés.

Des milliers de personnes, résidents ou non de la Commune de Kinshasa, ont été touchées par différents messages, le tout appuyé par la distribution gratuite des supports ci-après :



Place de « La Voix du Peuple » : une vue des participants à la cérémonie de lancement officiel de la campagne de sensibilisation sur la Police de Proximité dans la Commune de Kinshasa [Photo RRSSJ]

- 1) dépliants du RRSSJ [l'un sur la définition des concepts-clés de la réforme du secteur de sécurité et l'autre sur la présentation du RRSSJ];
- 2) dépliant du Programme SSAPR⁴ sur la Police de Proximité ;
- 3) petite brochure du Programme SSAPR sur les innovations de la Loi portant organisation et fonctionnement de la PNC ;
- 4) dépliant du Comité de Suivi de Réforme de la Police [CSRP] ;
- 5) dépliant de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise;
- 6) revue MOPILA, bande dessinée de Search for Common Ground ;
- 7) des calicots ;
- 8) des T-shirts ;
- 9) des casquettes [avec la mention : Police + Population = Sécurité] ;
- 10) des pins EUPOL [uniquement pour les acteurs de la Société Civile] ;
- 11) des stylos EUPOL, distribués aux acteurs étatiques et non étatiques locaux ;
- 12) quatre panneaux publicitaires reprenant des messages-clés sur les principes⁵ des « 3P » et des « 3R »...

Afin de matérialiser le lancement de la campagne de sensibilisation, des émissions sur plusieurs radios ont été organisées au mois de mars 2013. Dans le cadre du mois de la femme en RDC et afin de mettre en valeur leur implication dans le projet COREKIN, ces émissions ont été animées plus

⁴ Redevabilité du Secteur de Sécurité et Réforme de la Police, programme appuyé par la Coopération britannique.

⁵ « 3P » : Prévention, Partenariat et Proximité. « 3R » : Redevabilité, Résolution de problèmes et Respect des droits de l'homme.

particulièrement par des policières du commissariat, des femmes membres de la société civile de la commune de Kinshasa ou encore membres du secrétariat exécutif du CSRP.

1° Sensibilisation porte à porte

140 sensibilisateurs, formés, encadrés par les Acteurs Société Civile de COREKIN, ont été déployés à travers la Commune de Kinshasa, les 9 et 10 avril 2013, pour une action de sensibilisation porte à porte, à raison de 20 personnes par quartier. Le but de cette action était de faire passer l'information à un plus grand nombre des habitants de la Commune de Kinshasa.

Tenant compte des observations collectées sur terrain, une deuxième sensibilisation porte à porte fut organisée le 15 juin, cette fois-là avec la participation active des policiers de COREKIN dont la présence a témoigné du partenariat, en cours, entre la Police et la Société Civile.

La descente mixte a permis d'aborder aisément les points relatifs aux « Dix Règles d'Or » d'un Commissariat de Référence et autres aspects liés à la réforme de la Police.

Les résultats obtenus sur terrain sont exprimés en termes de parcelles visitées. Ils se présentent comme suit :

	Quartier	Nombre de parcelles touchées
01	AKETI	485
02	BOYOMA	642
03	DJALO	556
04	MADIMBA	530
05	MONGALA	495
06	NGBAKA	666
07	PENDE	495
		3.869

En prenant une moyenne de 10 habitants par parcelle visitée, il se dégage un total de près de **39.000 personnes touchées** par les sensibilisateurs.

La sensibilisation de masse des habitants de la Commune de Kinshasa a, non seulement rejoint l'une des recommandations du premier rapport du CSRP relatif à l'évaluation de la mise en œuvre de la Police de Proximité, mais aussi suscité de nombreuses attentes de la part de la population, contribuant ainsi à accroître la redevabilité du COREKIN.

○ **Autres actions de sensibilisation**

Septembre à octobre 2012: une sensibilisation de la population aux questions de police de proximité a été réalisée par le biais d'émissions diffusées par des radios communautaires aux mois de septembre et octobre 2012, dans la perspective de l'élargissement des publics informés sur la Police de Proximité, dans la Commune de Kinshasa.

Ces émissions étaient co-animées par des représentants du CSRP, du RRSSJ et des Acteurs de COREKIN.

12 au 13 et 15 au 16 février 2013 : 140 leaders communautaires de la Commune de Kinshasa ont été sensibilisés à la Police de Proximité, au cours de deux sessions de formations réalisées par les Acteurs de COREKIN et le RRSSJ, avec l'appui d'EUPOL-RDC. Les Chefs de quartier et de rue, les Commandants des sous-commissariats, les représentants des Organisations de la Société Civile et autres leaders communautaires des 7 quartiers de la Commune de Kinshasa ont fait partie des 140 participants à ces sessions.

Afin de matérialiser le lancement de la campagne de sensibilisation à la police de proximité dans la commune de Kinshasa, des émissions sur plusieurs radios ont été organisées au mois de mars 2013. Profitant du mois de la femme en RDC et afin de mettre en valeur leur implication dans le projet COREKIN, ces émissions ont été animées plus particulièrement par des policières du commissariat, des femmes membres de la société civile de la commune de Kinshasa ou encore des femmes membres du secrétariat exécutif du CSRP.

La sensibilisation médiatique s'est poursuivie en juin 2013 avec la réalisation trois émissions radiophoniques en direct et cinq sujets ou reportages télévisés sur la police de proximité, dont un en lingala facile, en partenariat avec EUPOL, les policiers du COREKIN, et le Secrétariat Exécutif du CSRP.

16 octobre 2013 : dans la perspective de favoriser l'implication des responsables politico-administratifs de la commune de Kinshasa, les 15 acteurs clés membres du RRSSJ ont distribué aux Chefs de quartier et aux Commandants des sous-commissariat du COREKIN, des exemplaires de :

- ✓ Rapport général des Forums de Quartier » ;
- ✓ Décret n°13/041 portant création des CLSP ;
- ✓ Guide des libertés publiques ;
- ✓ Guide pratique de Police de Proximité »,
- ✓ Méthodologie du cycle de la politique criminelle ;
- ✓ Documentation de présentation du RRSSJ et de la méthodologie du lobbying parlementaire.

06 octobre 2013 : séance de partage d'expérience et de renforcement des capacités des acteurs de la Société Civile de la Commune de Kinshasa, impliqués dans le projet COREKIN, organisée par le BCN-RRSSJ.

Novembre 2013 : ce mois a été consacré à la conception, élaboration, validation et publication des messages de sensibilisation sur quatre panneaux publicitaires, implantés dans la Commune de Kinshasa, à des coins jugés « stratégiques » par les acteurs locaux, à savoir :

- ✓ les croisements des avenues Bokasa et Kabambare ;
- ✓ les croisements des avenues Huileries et Kabambare ;
- ✓ au Pont Cabus ;
- ✓ dans l'enceinte de la Maison Communale de Kinshasa où se trouve le Commissariat de Référence de Kinshasa [COREKIN].

Sur ces panneaux, les passants peuvent lire les messages suivants :

- (1) *Esaleli ya sika pona kobatela population na biloko na ye esengi boyokani ya Police na Population⁶ ;*
- (2) *La Police de Proximité est le nouveau mode de fonctionnement de la Police : le policier est à l'écoute de la population, disponible et prêt à résoudre ses problèmes ;*
- (3) *Informons la Police à l'avance de tous nos problèmes de sécurité pour une meilleure prévention ;*
- (4) *Ndeko yeba ete Policier de Proximité azali kotosa ba droits de l'homme na yo⁷.*



Croisement des avenues Kabambare et Bokasa : une des voies obligées pour des milliers de personnes qui accèdent journallement au Marché Central de Kinshasa [Photo EUPOL-RDC]

Cette activité a de plus contribué à l'alignement des activités de rapprochement police/population du COREKIN sur les bonnes pratiques des provinces-pilotes du Programme SSARP.

⁶ Entendez : le nouveau mode de fonctionnement, pour une bonne sécurisation des personnes et de leurs biens, recommande vivement le partenariat entre la Police et la Population.

⁷ Sachez-le : le Policier de Proximité respecte les Droits de l'Homme.

Le Commandant du COREKIN, le Commissaire Supérieur Adjoint Dany OLEKO, a apprécié – à sa juste valeur – la pertinence des messages déployés dans la Commune de Kinshasa. Quant aux avis des habitants de la Commune, ils sont partagés : les uns apprécient les messages sur la Police de Proximité ; les autres, par contre, pensent que la population ne doit pas collaborer avec la Police.

Campagne médiatique

Dans un autre registre, la campagne de médiatisation du concept de Police de Proximité dans la commune de Kinshasa s'est poursuivie avec la diffusion à partir du 21 avril et jusqu'au 21 mai 2014 sur Canal Kin Télévision (CKTV) de deux émissions quotidiennes consacrées à la réforme de la police, à la police de proximité et aux représentations de théâtre participatif réalisées en partenariat avec Search For Common Ground et EUPOL dans la commune de Kinshasa au mois de mars 2014.

2° Théâtre participatif

Collaboration/partenariat renforcé entre la Police Nationale Congolaise, la Mission européenne de Police [EUPOL-RDC], Search for Common Ground et le RRSSJ, autour de l'identification, la formation et le déploiement des policiers et des acteurs locaux de la Société Civile devant suivre une formation de vingt et un [21] jours, sur le théâtre participatif.

Du 17 au 23 mars, la troupe théâtrale COREKIN a réalisé 21 représentations, en guise de tournée dans les quartiers de la Commune de Kinshasa.



Salle Mongita: la Troupe théâtrale COREKIN en pleine séance de répétition, avant le déploiement dans les sept quartiers de la Commune de Kinshasa [Photo RRSSJ]

Les scénettes ont été élaborées et validées en concertation avec l'ensemble des parties prenantes [policiers, acteurs de la Troupe de théâtre « COREKIN », acteurs-clés communaux du RRSSJ, Search for Common Ground, mission EUPOL-RDC...].

Elles ont été jouées de façon participative, dans les endroits ciblés par les Acteurs clés de COREKIN en vue de l'interaction du public avec les comédiens et de l'amener à modifier sa perception de la Police de Proximité et d'en appréhender les principes de base.

1.700 personnes directement touchées dans les sept quartiers de la Commune de Kinshasa dont 744 femmes.

La troupe COREKIN a aussi co-animé les cinq séances de sensibilisation précitées.

a) Impact du théâtre participatif sur terrain

- Bonne compréhension sur le comportement [recommandé] du policier ;
- Partenariat Police-Société Civile renforcé ;
- Apport des supports de sensibilisation distribués.

b) Points à améliorer

- Troupe COREKIN : les prochaines représentations doivent également prendre en compte les [mauvais] comportements de la population vis-à-vis de la Police ;
- S'adapter à la pédagogie avec les enfants, notamment en privilégiant l'esprit de synthèse ;
- Société Civile : préparer l'action de sensibilisation bien avant, en tenant compte des périodes scolaires ouvertes ;
- Réunir les conditions pouvant permettre aux enfants de bien suivre et assimiler [position assise, par exemple].

3° Sensibilisation des élèves et enseignants

Valeur ajoutée, auprès des élèves.

IG-PNC : numéro vert : 114. Œil vigilant de la PNC.

	Sites	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves touchés	Nombre d'enseignants touchés	Total	Préoccupations majeures enregistrées
01	AKETI	3	125	12	137	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constater une transformation réelle du policier. 2. Nécessité de planifier l'action de sensibilisation en pleine année scolaire, au lieu d'attendre la période des examens de fin d'année. 3. Que fait la Police, face aux consommateurs de chanvre à côté des écoles ? 4. Quelle approche, face aux tracasseries policières ? 5. Où peut-on accuser un Inspecteur de l'IG-PNC, lui qui surveille le comportement du policier ? 6. La Police est-elle autorisée de détruire les effets saisis lors de la chasse aux vendeurs ? 7. Comment peut-on parler des droits de l'enfant alors qu'il y en dans les cachots et les prisons ? 8. Que faut-il faire, en cas de détention prolongée ? 9. Quels sont les domaines d'intervention de l'IG-PNC ? 10. Poursuite de la sensibilisation, par les élèves, auprès des parents. 11. Droits de l'Homme, qu'est-ce ?
02	PENDE ET BOYOMA	4	402	21	423	
03	MONGALA ET DJALO	5	260	11	271	
04	MADIMBA	4	184	16	200	
05	NGBAKA	3	235	12	247	
		19	1.206	72	1.278	



Quartier Aketi/Commune de Kinshasa : un délégué de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise, face aux élèves de l'Ecole Sainte Monique [Photo RRSS]

C. FORUMS

Dans le cadre du processus de réforme de la Police Nationale Congolaise (PNC), un concept de Police de Proximité a été développé en RDC. Ce dernier vise le changement des mentalités et des comportements des policiers locaux, notamment par la transformation de leurs relations avec les bénéficiaires de la sécurité, c'est à dire les habitants de leur commune d'affectation, eux-mêmes invités à évoluer dans leurs perceptions des personnels de la PNC, formés à ce nouveau mode de fonctionnement.

Lancées en 2010, diverses expériences pilotes de commissariats de référence de mise en œuvre du concept de Police de Proximité tendent notamment à favoriser la prise en compte de la demande de sécurité exprimée par les citoyens par l'instauration d'une consultation régulière des habitants de la Commune.

Pour ce faire, l'inclusion d'Organisations de la Société Civile dans les mécanismes de concertation sur les questions sécuritaires communales s'impose.

C'est pourquoi, dans le cadre du Projet de Commissariat de Référence de la Commune de Kinshasa, le Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice, avec l'appui de la Mission européenne de Police en RDC, a sensibilisé la population au concept de Police de Proximité et organisé des

forums de pré diagnostic de sécurité, destinés à recueillir les attentes de la population des sept quartiers de la Commune, en matière de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques.

Quinze habitants de la Commune, acteurs locaux de la Société Civile et membres du RRSSJ, appuyés par 90 autres « Relais Communautaires », ont ainsi organisé, dans chaque quartier, un « *forum citoyen de pré diagnostic de sécurité* », avec la participation de 100 personnes aussi représentatives que possible. Ensemble, ils ont cherché à cerner ce qui pose problème au plan local, sur des thématiques allant des atteintes aux personnes ou aux biens à celles concernant par exemple le cadre ou encore la qualité de vie.

Les informations collectées ont permis d'approfondir les questions liées à la sécurité, soulevées directement par la population.

Ce pré diagnostic de sécurité, réalisé par la Société Civile, a eu pour but d'être ensuite partagé avec celui d'autres acteurs intervenant dans le domaine sécuritaire local, au cours de réunions plus restreintes et institutionnelles appelées « Forums de Quartier ».

Ces Forums de Quartier, tenus en septembre 2013, avaient réuni les autorités politico-administratives, les policiers des sous-commissariats et postes de Police du COREKIN ainsi que les membres de la Société Civile de chaque quartier, dans le but de rassembler les données en vue d'un diagnostic de sécurité proprement dit.

Portés à la connaissance du Bourgmestre, des autorités judiciaires compétentes, et du Commandant du COREKIN, dans le cadre du futur Conseil Local pour la Sécurité de Proximité (CLSP), les constats de pré diagnostic de sécurité, partagés des quartiers, doivent permettre de définir collectivement les stratégies et les plans d'action locaux de prévention et de répression de la criminalité.

1° Forums citoyens d'information et forums de pré diagnostic de sécurité

De manière générale, l'impact réel des forums citoyens sur terrain et – dans un sens plus large – celui de la réforme de la Police Nationale, est conditionné/lié au comportement du Policier.

Un des obstacles, c'est sans doute le comportement négatif de certains Policiers, formés en Police de Proximité. Ceux-ci mettent momentanément leurs brassards de côté, lorsqu'il s'agit de racketter les vendeurs et autres.

Les Forums de pré diagnostic sécuritaire ont servi de « déclic » à la mise en place de la **Dynamique Communautaire** dans la Commune de Kinshasa. L'exercice de découpage a permis à chacun des sept quartiers d'être subdivisé

en cinq « Zones Communautaires »⁸; une stratégie qui favorise une large couverture des actions de sensibilisation, de monitoring et de mobilisation communautaire.

Les résultats repris dans le tableau ci-dessous témoignent de l'importance du travail abattu par le RRSSJ, à travers les Acteurs de mise en œuvre du Projet COREKIN.

	Quartier	Nombre de personnes touchées		Impact sur terrain
		Forum citoyen	Pré diagnostic	
01	AKETI	97	103	1. Impact réel sur terrain. 2. Population informée sur la Police de Proximité. 3. Démultiplication sur terrain. 4. Partenariat Population-Police renforcé. 5. Début de changement de comportement chez les jeunes. 6. Larges échos sur les « Dix Règles d'Or » d'un Commissariat de Référence [au-delà de la Commune de Kinshasa ⁹] et vigilance de la population sur l'observance de ces règles. 7. Engagement honoré d'intérioriser les messages sur la Police de Proximité et implication spécifique des Eglises locales. 8. Lutte contre les garages sauvages.
02	BOYOMA	87	104	
03	DJALO	99	107	
04	MADIMBA	120	87	
05	MONGALA	106	96	
06	NGBAKA	98	106	
07	PENDE	117	130	
		724	733	

⁸ La Commune de Kinshasa compte 35 Zones Communautaires. Ces Zones Communautaires se sont choisis 3 membres devant les représenter auprès des Forums de Quartier. D'où le nombre de 15 participants de la Société Civile au Forum Quartier.

⁹ Cette affirmation se base sur le témoignage rendu par le Bourgmestre Adjoint de la Commune de Kinshasa, lors de l'atelier sur la Police de Proximité, du ...au2014, à la Maison de France [Commune de la Gombe].



Quartier Djalo : un des Experts du Comité de Suivi de la Réforme de la Police, animant le forum citoyen d'information sur la Police de Proximité [Photo RRSS]

Le présent rapport ne prend pas en compte les données des sept autres Forums citoyens d'information sur la Police de Proximité et l'état d'avancement de la réforme de la Police, lesquels se tiendront au mois d'août 2014 et regrouperont 100 participants par quartier. Les thèmes ci-après seront abordés au cours de ces rencontres :

- état d'avancement de la mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale, en particulier la Police de Proximité [au niveau national] ;
- état d'avancement de la mise en œuvre de la Police de Proximité [au niveau local/Commune de Kinshasa] ;
- CLSP : composition, organisation et fonctionnement ;
- les numéros verts de la Police de Secours [112] et de l'IG-PNC [114] ;
- l'étude sur le « Phénomène Kuluna » et la recherche-action sur les risques dont sont victimes les femmes et les filles de la Commune de Kinshasa...

2° Forums de Quartier

a) Tenue de sept Forum de Quartier

Les Forums de Quartier de la Commune de Kinshasa ont démarré en septembre 2013, touchant directement 280 personnes, à raison de 40 par quartier.

Plusieurs points positifs sont à mettre à l'actif de la tenue de sept Forums de Quartier, dans la Commune de Kinshasa où 105 personnes ont été informées et formées en Police de Proximité. Il s'agit de ce qui suit :

- (1) La préparation des acteurs de la Société Civile et de la population à l'avènement des Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité ;
- (2) La capacité de la population d'identifier ses propres problèmes de sécurité et d'en proposer des pistes de solution [recherche collective de solution aux problèmes locaux de sécurité] ;
- (3) Une mobilisation communautaire effective autour des questions sécuritaires de la Commune ;
- (4) La culture de restitution à la base...

Par contre, des points à améliorer ont été également soulignés, notamment :

1. L'absence d'initiatives de la part des Chefs de Quartier ;
2. L'insuffisance de suivi de la part des Acteurs de la Société Civile de la Commune de Kinshasa ;
3. La faible implication des Chefs de Quartier dans le suivi des recommandations, issues des forums citoyens et autres rencontres.
4. Le non renforcement des capacités des chefs de Quartier.

Problèmes prioritaires communs de 7 quartiers

- 1) Le « Phénomène Kuluna ».
- 2) La vente et la consommation des stupéfiants et des boissons fortement alcoolisées, communément appelées « Supu na tolo » ou « Zôdôdô ».
- 3) Une insalubrité récurrente.
- 4) L'absence d'éclairage public dans les principaux artères de la Commune.
- 5) Les nuisances sonores.
- 6) L'existence des garages sauvages...

A l'instar des Forums citoyens d'information, les données des sept autres Forums de Quartier, prévus pour juillet 2014, ne sont pas intégrés, à ce stade.

D. PLAIDOYER

Les actions de plaidoyer, menées par la Société Civile d'octobre 2011 à ce jour, ont consisté essentiellement au partage d'informations avec les parties prenantes et à l'association des certains Députés Provinciaux aux activités de terrain.

La stratégie utilisée par le RRSSJ et les Acteurs de mise en œuvre a fait que les recommandations des rencontres citoyennes susmentionnées soient aussi orientées vers :

- le Président de l'Assemblée Provinciale ;
- le Gouverneur de la ville ;
- le Commissaire Général de la Police Nationale Congolaise...

Les rapports généraux des Forums citoyens et des Forums de Quartier ont été transmis, pour information et action, à ces personnalités, dans le but d'élargir le champ du plaidoyer¹⁰ et d'amener la mise en œuvre de la Police de Proximité au-delà de la seule Commune de Kinshasa.



Mission d'information et de plaidoyer des Acteurs de COREKIN et du BCN-RRSSJ, auprès du Commissaire Général de la PNC, ici représenté par son Directeur de Cabinet [Photo RRSSJ]

E. ETUDE ET RECHERCHE

1° Etude de la perception du « Phénomène Kuluna », par les habitants de la Commune de Kinshasa

Une étude a été lancée, en juillet 2013, avec l'appui d'EUPOL, sur la perception du « Phénomène Kuluna » par la population de la Commune de Kinshasa. Elle a été menée par des acteurs de la Société Civile, sous la conduite de Monsieur Krossy MAVAKALA, Chef de Travaux à l'Université Pédagogique Nationale [UPN/Département de Sociologie].

Partant en effet du principe qu'un diagnostic se situe en amont de l'action à décider et doit permettre de mieux cerner ou définir ce qui pose problème, la mission EUPOL-RDC a initié la réalisation d'un diagnostic portant plus

¹⁰ Les contacts avec l'Assemblée Provinciale et l'Hôtel de ville de Kinshasa ont eu lieu, entre autres, en prévision de la mise sur pied et du fonctionnement du CLSP. Le Décret n°13/041 du 16 septembre 2013, portant création, organisation et fonctionnement des Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité préconise, en effet, la mise sur pied – par arrêté du Gouverneur de province – d'un Fonds Conseil Local pour la Sécurité de Proximité, dédié au financement des projets des plans locaux de sécurité, en veillant à la participation de la Société Civile. D'où la nécessité de travail déjà en amont, dans ce sens.

spécifiquement sur le « *Phénomène Kuluna*¹¹ », principale source d'insécurité identifiée par la population de l'ensemble des sept quartiers de la Commune de Kinshasa.

L'étude diligentée a permis à des chercheurs congolais de renforcer la dynamique communautaire ainsi que l'implication/accompagnement de la Société Civile locale, dans le processus de mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale.

Le 21 septembre 2013, un atelier de restitution des résultats de l'étude sur la délinquance urbaine «Kuluna», a été organisé. L'étude a, à la fois, réajusté les connaissances des membres du futur Conseil Local pour la Sécurité de Proximité de la Commune de Kinshasa sur le « Phénomène Kuluna » et constitué une sorte d'étude préliminaire pour la Recherche-Action, menée par l'ONG FIFADH [Femmes et Filles en Action pour les Droits Humains], sur les risques auxquels les femmes et les filles de la Commune de Kinshasa sont victimes, avec l'appui de la Composante Redevabilité Externe du Programme SSAPR.

Elle a aussi le mérite d'avoir mis en exergue les origines sociales, la catégorie, la typologie ; la structure organisationnelle, les zones de tension et de repli... des « Kuluna ».



Les chercheurs de l'étude sur le « Phénomène Kuluna » et l'Expert Société Civile d'EUPOL-RDC, suivant attentivement l'allocation du représentant du Bourgmestre de la Commune de Kinshasa [Photo RRSSJ]

¹¹ Les chercheurs ont défini le concept « Kuluna » comme étant « ...un groupe de personnes, organisées en bande, pour exécuter des crimes... des jeunes des deux sexes, dont l'âge varie entre 7 et 40 ans. Les enfants âgés parfois de 5 ans servent d'éclaireurs ».

2° Recherche-action sur les facteurs des risques pour les femmes et les jeunes filles dans la Commune de Kinshasa

La Recherche action sur les facteurs des risques pour les femmes et les jeunes filles dans la Commune de Kinshasa a été effectuée par l'ONG FIFADH [Filles et Femmes en Action pour la promotion, la protection et la défense des Droits Humains], un des membres actifs du RRSSJ dans la Commune de Kinshasa, avec l'appui financier du Programme SSAPR.

Pour contribuer à l'amélioration de la prévention de la violence basée sur le genre dont sont victimes les femmes et les filles dans la Commune de Kinshasa, les activités suivantes ont été exécutées :

- Séance pédagogique sur la méthodologie d'audit de sécurité pour et par les femmes, avec les 9 Chefs de groupe identifiés ;
- Renforcement des capacités des 77 enquêteurs sélectionnés, sur la méthodologie d'audit de sécurité pour et par les femmes;
- Remise du kit de l'enquêteur et déploiement sur terrain [descentes, dans les zones ciblées, des équipes de jour et des équipes de nuit] ;
- Collecte, compilation et traitement des données issues de l'enquête ;
- Organisation d'une séance de visualisation des images prises sur terrain ;
- Rédaction des rapports (Preliminaire et final) ;
- Publication et dissémination du rapport final.



La descente sur terrain a parfois conduit les enquêteurs dans des endroits isolés ou des sites considérés comme repères des « Kuluna » et réputés à hauts risques [Photo FIFADH/RRSSJ]

Le Commissariat de Référence de Kinshasa a efficacement collaboré à la mise en œuvre de ce projet de cette recherche-action, notamment en mettant des agents à la disposition des équipes du soir.

Au total, 189 sites, réputés à hauts risques, ont été répertoriés à travers la Commune de Kinshasa et répartis comme suit :

	Nature du site	Nombre des sites répertoriés
1	Consommation de chanvre	55
2	Jeunes de type Zulu/Kuluna	70
3	Obscurité/poches noires	27
4	Dépotoirs sauvages	08
5	Égouts/Caniveaux/Ravins/Cachettes	22
6	Maisons inachevées et abandonnées	07
Total		189

F. AUTRES ACTIVITES SUR LA REFORME DE LA POLICE

1° Désignation des représentants de la Société Civile au CLSP

Le 16 mai 2014, à l'issue d'un vote au Bureau de Coordination Nationale du RRSSJ et conformément à l'article 8 du Décret créant les CLSP, les Acteurs de mise en œuvre du Projet COREKIN ont démocratiquement élu leurs représentants ainsi que leurs suppléants au futur CLSP de la Commune de Kinshasa. Il s'agit des membres ci-après :

a) Délégués au CLSP

- Marie-José MBOMBO
- Jean-Marie LUNGUNGU

b) Suppléants des délégués

- NSIMBA wa Mapasa [Révérend Pasteur]
- Marianne BWANA

2° Interaction avec les Provinces-pilotes du Programme SSAPR

Le RRSSJ a mis à profit l'appui du Programme SSAPR, par l'entremise de la Composante Redevabilité Externe, en transposant l'expérience des provinces-pilotes dans la Commune de Kinshasa.

C'est à ce titre que les Coordonnateurs Provinciaux du RRSSJ Bas-Congo, Kasai Occidental et Sud-Kivu ont eu à animer des séances de partage d'expériences [y compris les leçons apprises et les bonnes pratiques] et de renforcement des capacités, à l'attention des Acteurs de COREKIN. Leurs interventions se justifiaient du fait que les trois provinces-pilotes du Programme SSAPR étaient suffisamment avancées dans les activités de mise en œuvre de la réforme en cours.

Les échanges réalisés ont tourné autour des questions liées à la mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale, particulièrement l'implémentation de la doctrine de Police de Proximité. Les matières abordées concernaient, entre autres :



BCN-RRSSJ : deux représentants du RRSSJ-Kasai Occidental, en pleine session de renforcement des capacités des Acteurs de COREKIN, en présence d'un délégué du RRSSJ/Nord-Kivu [au centre] – Photo RRSSJ –

- 1) la sensibilisation [en particulier le « porte à porte » ;
- 2) le monitoring et le plaidoyer ;
- 3) la stratégie de communication et d'interaction avec les acteurs étatiques [Assemblée Provinciale, Gouvernorat, hiérarchie de la PNC...] et non étatiques ;
- 4) la préparation de la participation de la Société Civile au CLSP ;
- 5) l'utilisation de la « Carte Score » ;
- 6) l'animation de la Dynamique Communautaire ;
- 7) le travail en synergie avec les médias...

3° L'apport du Comité de Suivi de la Réforme de la Police [CSRP]

Le partenariat avec le Comité de Suivi de la Réforme de la Police [CSRP] a été renforcé. Les constats ainsi que les recommandations de ses différents rapports d'évaluation de la mise en œuvre de la Police de Proximité ont permis au RRSSJ et aux Acteurs de COREKIN, non seulement de revoir certaines façons de travailler, mais aussi de militer pour plus d'impact et de visibilité sur terrain.

Les 14 forums citoyens organisés [forums d'information et ceux de pré diagnostic sécuritaire], le lancement officiel de la campagne de sensibilisation et autres activités réalisées dans la Commune de Kinshasa, ont connu une participation active des Experts du CSRP, en qualité d'intervenants/facilitateurs.

4° L'apport de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise μ [IG-PNC]

Des Inspecteurs de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise ont associés, à maintes reprises, aux activités menées dans la Commune de Kinshasa, en qualité d'intervenants.

Les cinq séances de sensibilisation dans les écoles de la Commune de Kinshasa ont connu également l'intervention d'un représentant de l'IG-PNC. L'exercice réalisé dans la Commune de Kinshasa a contribué à la campagne d'information de l'Inspection Générale de la PNC à double titre : en constituant une étape de ladite campagne et en donnant l'occasion aux sensibilisateurs de l'IG-PNC de tester leurs messages et de faire évoluer leur pédagogie pour l'adapter à un public d'enfants.

III. DIFFICULTES RENCONTREES ET RESULTATS OBTENUS

3.1. Difficultés rencontrées

La principale difficulté rencontrée dans l'accompagnement de l'implémentation de la doctrine de Police de Proximité dans la Commune de Kinshasa demeure, sans aucun doute, le comportement même du policier, de manière générale. Des personnes touchées par la sensibilisation et les différents forums organisés, pensent que la réforme de la Police doit plus se lire dans le vécu du Policier dont les conditions socio-professionnelles doivent être sensiblement améliorées en vue de décourager les cas de tracasseries, d'extorsion et autres mauvaises pratiques tant décriées.

Aussi longtemps que la Loi portant programmation de la mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale Congolaise ne sera pas prise en compte par le budget de l'Etat ; tant que la Loi portant Statut du Personnel de carrière de la

PNC ne produira pas d'effets palpables, etc., cette préoccupation sur la situation du Policier continuera de s'ériger en obstacle, en ce qui concerne la sensibilisation et la mobilisation communautaire.

Les autres difficultés rencontrées sont les suivantes :

- a) *Les hésitations de la population locale [tout au début du processus] ;*
- b) *Le manque d'infrastructures appropriées pour COREKIN;*
- c) *Le faible niveau d'information et d'implication des acteurs étatiques locaux, en l'occurrence les agents de l'ANR et autres services de la Commune...*

3.2. Résultats-clés obtenus

- 1° Le processus de rapprochement Police-Population, entamé, est en progression.
- 2° La population locale a acquis la capacité d'identifier ses propres problèmes de sécurité, de les analyser et d'exprimer ses besoins en la matière.
- 3° L'intégration de l'approche de « Dynamique Communautaire » au sein de COREKIN.
- 4° La formation, l'installation et l'utilisation de 105 « Relais Communautaires ».
- 5° L'interaction et le renforcement de partenariat avec le Bourgmestre, le Commandant de COREKIN, les Chefs de Quartier et de Rue.
- 6° Le début d'intériorisation [par la Police et la Société Civile] de la culture de recherche collective de solution aux problèmes locaux de sécurité et de redevabilité [restitution à la base].
- 7° La préparation des acteurs de la Société Civile et de la population à l'avènement des Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité...

IV. PERSPECTIVES ET CONCLUSION

4.1. Perspectives

- ✚ Renforcer l'interaction avec l'Assemblée Provinciale, l'Hôtel de ville et le Commissariat Général de la PNC en vue d'une large implication des autorités locales dans l'implémentation de la doctrine de Police de Proximité dans la Commune de Kinshasa.
- ✚ Amplifier le plaidoyer, en faveur de la construction des infrastructures et de la dotation en équipements appropriés de COREKIN.
- ✚ Obtenir du Bourgmestre la tenue de la réunion ainsi que l'opérationnalisation du Conseil Local pour la Sécurité de la Commune de Kinshasa.
- ✚ Renforcer les capacités des Chefs de Quartier et prévoir une étape de leur descente sur terrain – à la fin de la session de formation – en vue du travail pratique avec la base.

- ✚ Impliquer les autres services de la Commune [ANR, DGM et autres] dans les activités de terrain et renforcer leurs capacités en la matière.
- ✚ Appuyer le travail de terrain des « Relais Communautaires », dans le cadre de la « Dynamique Communautaire.
- ✚ Approfondir l'étude sur le « Phénomène Kuluna » ainsi que la recherche-action sur les facteurs des risques pour les femmes et les jeunes filles dans la Commune de Kinshasa.
- ✚ Informer davantage sur l'IG-PNC, les numéros 114 et de la Police de Secours en aidant la population à bien différencier [utilisation des supports en cours d'élaboration au CSRP].

4.2. Conclusion

La mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale dans la Commune de Kinshasa, particulièrement l'implémentation de la doctrine de Police de Proximité a été bien accueillie par la population locale qui, à force d'actions de sensibilisation sur terrain, comprend de plus en plus l'importance d'un tel programme et s'y engage.

La Société Civile, au travers du Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice et ses membres comptés parmi les Acteurs de COREKIN, est résolue de renforcer le partenariat avec le Bourgmestre, la Police/COREKIN, l'Administration communale et autres acteurs étatiques en vue de la mobilisation autour de la mise en œuvre de la Police de Proximité.

La tenue des rencontres citoyennes, en l'occurrence les forums d'information, de pré diagnostic de sécurité et ceux de quartier, ont permis, du moins à cette étape, de disposer de 35 « Zones Communautaires » au sein desquelles la « Dynamique Communautaire » devient effective.

Les « 105 Relais Communautaires », ont été formés et installés lors des forums de pré-diagnostic sécuritaire. Des activités relevant de la DYCOM doivent cependant se poursuivre pour que se constituent de fait des équipes efficaces sur lesquelles pourront reposer les actions de terrain.

La stratégie du RRSSJ veut que le chemin soit d'ores et déjà balisé auprès des décideurs, avec des contacts et le partage d'informations, afin que – au moment opportun – l'action de plaider en faveur de la création, par le Gouverneur de la ville, d'un Fonds Conseil Local pour la Sécurité de Proximité.

Enfin, les principaux axes sur lesquels le RRSSJ/Société Civile entend baser ses actions, pour la prochaine étape, sont :

- La **sensibilisation** [dès le début de l'année scolaire pour les élèves et auprès des universités et instituts supérieurs du District de Lukunga, en étroite collaboration avec l'Inspection Générale de la PNC et du CSRP].
- La **formation** [acteurs étatiques et non étatiques].

- Le **plaidoyer** [surtout auprès du Président de l'Assemblée Provinciale, du Gouverneur de la ville et du Commissaire Provincial de la PNC-Kinshasa].
- La poursuite et le **renforcement de la Dynamique Communautaire** pour parvenir au niveau atteint dans les autres Communes-pilotes expérimentant la Police de Proximité en RDC

Le RRSSJ

V. ANNEXES

Annexe 1

MEMORANDUM ADRESSE AU BOURGMESTRE DE LA COMMUNE DE KINSHASA

**Monsieur le Bourgmestre de la
Commune de Kinshasa
A KINSHASA**

Nous, de la Commune de Kinshasa, ayant pris une part active aux trois rencontres citoyennes organisées par les acteurs du Projet Commissariat de Référence de Kinshasa (COREKIN) et le Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice (RRSSJ), dans chacun des sept quartiers de la Commune : à savoir le forum d'information sur la Police de Proximité [juin et juillet 2013], le forum de pré diagnostic de sécurité [août 2013] et le Forum de Quartier [septembre 2013] ;

Prenant en compte les résultats du pré diagnostic sécuritaire, de la cartographie réalisés ainsi que les problèmes majeurs de sécurité identifiés pour l'ensemble de la Commune de Kinshasa ;

Conscients des conditions professionnelles et sociales précaires des agents et cadres de la Police Nationale Congolaise, en particulier celles de la Police de Proximité en expérimentation dans le Commissariat et les sous-commissariats de la Commune ;

Nous appuyant sur les Lois et textes réglementaires relatifs à la réforme de la Police Nationale, notamment le Décret n°13/041 du 16 septembre 2013, lequel dégage clairement le rôle et les responsabilités du Bourgmestre, du Chef de Secteur ou du Chef de Chefferie, dans le cadre de l'organisation et du fonctionnement du Conseil Local pour la Sécurité de Proximité (CLSP) ;

Nous laissant guider par l'esprit et la lettre de la Loi organique n°08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces ;

Prenant l'exemple sur d'autres provinces d'implémentation de la doctrine de Police de Proximité, en l'occurrence le Kasaï Occidental, le Sud-Kivu et le Bas-Congo où l'implication et l'engagement des autorités politico-administratives locales constituent un atout majeur et un véritable appui au processus de la réforme ;

Puisant dans les « Dix Règles d'Or » d'un Commissariat de référence dont la première préconise la « *gratuité des services de la Police* » ;

Demandons au Bourgmestre de notre Commune ce qui suit :

- 1° L'implication tous azimuts dans la mise en œuvre de la Police de Proximité dans la Commune de Kinshasa.
- 2° Au moyen de la rétrocession reçue de l'Hôtel de Ville de Kinshasa, appuyer – de façon substantielle – le Commissariat et les sous-commissariats en communication et fournitures de bureau en vue de matérialiser la gratuité des services de la Police, renforçant ainsi le rapprochement/partenariat entre la Police et la Population.
- 3° Prendre des initiatives allant dans le sens de l'installation et de l'opérationnalisation du Conseil Local pour la Sécurité de Proximité, conformément au Décret n013/041 du 16 septembre 2013.
- 4° Renforcer la collaboration avec la Police Nationale et la Société Civile.
- 5° Prendre en compte la démarche de la Société Civile visant à conférer un caractère provincial au Projet COREKIN.

Fait à Kinshasa, le 19 décembre 2013

Les signataires,

Annexe 2

QUELQUES PHOTOS



*Sensibilisation des élèves par le représentant du Commandant du Commissariat de Référence de Kinshasa
[Photo RRSSJ]*



Bureau de Coordination Nationale du RRSSJ : représentant de la Police, délégué de la Troupe Théâtrale COREKIN et acteurs de la Société Civile, dressant le bilan des actions menées [Photo RRSSJ]



Quartier Madimba : policiers et représentants de la population, réfléchissant en groupe, sur le découpage du quartier en « Zones Communautaires » - Photo RRSSJ –



Quartier Mongala : les participants à une rencontre citoyenne , suivant les explications d'une déléguée d'EUROPOL-RDC, sur les tenants et les aboutissants du Projet COREKIN [Photo RRSSJ]



12 mars 2013 : une vue des participants au lancement officiel de la campagne de sensibilisation sur la Police de Proximité dans la Commune de Kinshasa [Photo RRSSJ]



Restitution des résultats de la recherche-action sur les facteurs des risques pour les femmes et les jeunes filles dans la Commune de Kinshasa [Photo RRSSJ]



La population de la Commune de Kinshasa identifie « ses » policiers de proximité par ce brassard jaune, numéroté [Photo RRSSJ]